

Aux origines de Châtelaudren : réflexion sur l'enracinement de la noblesse en Trégor, Goëlo et Penthièvre (XI^e-XII^e siècles)

Cette modeste contribution s'inscrit dans la continuité du remarquable article d'André-Yves Bourgès sur les origines de Châtelaudren¹. Hubert Guillotel nous avait recommandé cet article qui proposait une généalogie vraisemblable du fondateur éponyme de Châtelaudren et tentait d'expliquer l'effacement de ce lignage au profit des Eudonides que nous étudions alors en doctorat. Nous n'eûmes malheureusement pas l'occasion d'exploiter pleinement ces données avant de publier l'ouvrage tiré de notre thèse en 2010². C'est pourquoi nous saisissons l'occasion du passage de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne en Goëlo pour revenir sur l'établissement des premiers châtelains en Bretagne septentrionale suite aux invasions scandinaves et le rapport de ces châtelains avec la noblesse comtale dominante.

Lors du retrait des Scandinaves dans le deuxième tiers du x^e siècle, le littoral nord de la Bretagne semblait déjà contrôlé par les comtes de Rennes qui s'emparèrent bientôt du titre ducal au détriment des descendants d'Alain Barbe-Torte³. Dans

¹ BOURGÈS, André-Yves, « Aux origines de Châtelaudren », *Trégor mémoire vivante*, n° 4, 1993, p. 73-77. Nous remercions chaleureusement André-Yves Bourgès d'avoir accepté de présenter notre communication au colloque de Paimpol où nous n'avions pu nous rendre.

² MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre. Le pouvoir des Comtes de Bretagne du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010. Conscient de l'imperfection de notre travail, nous y soulignons le caractère provisoire de nos conclusions et appelions à une collaboration pluridisciplinaire afin de confirmer ou d'infirmer celles-ci (p. 315 note 1). Nos travaux postérieurs se sont inscrits dans cette démarche. Ainsi, notre position sur le dossier hagiographique de saint Briec, qui a déjà évolué depuis la publication de notre thèse (MORIN, Stéphane, « Réflexions sur la réécriture de la Vie de saint Briec au XII^e siècle : Briomaglus, Primaël et Brioccius au temps de la réforme grégorienne » dans Joëlle QUAGHEBEUR, Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest (VIII^e-XIII^e siècles). Mélanges en mémoire du professeur Hubert Guillotel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 243-259), sera l'objet d'une nouvelle étude répondant, autant que possible, aux objections « méthodologiques » que cette réflexion semble soulever (cf. MERDRIGNAC, Bernard, « Compte rendu bibliographique », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXXIX, 2011, p. 461-465).

le premier XI^e siècle, la branche cadette des comtes de Rennes, les Eudonides (ou Comtes de Bretagne) (Annexe 1) établirent en Trégor, Goëlo, Penthièvre, un nouveau pouvoir comtal, réorganisant ainsi peu à peu cette région bouleversée par les dernières invasions. À cette fin, les Eudonides hiérarchisèrent un ensemble de châteaux et de résidences d'origine diverse autour de deux nouvelles « capitales comtales » : Guingamp et Lamballe⁴.

Les lacunes documentaires et archéologiques ne nous permettent pas de connaître de façon exhaustive le maillage castral du littoral nord aux XI^e-XII^e siècles. Une enquête de 1235 nous apprend toutefois qu'au début du XIII^e siècle, les Eudonides, bientôt spoliés par le pouvoir ducal, contrôlaient principalement les châteaux de Lannion, Belle-Isle, Guingamp, Lamballe, Jugon, Moncontour ainsi que d'autres résidences, essentiellement en Quintinais et en Goëlo, que l'on tente d'identifier par divers recoupements parfois hasardeux (Annexe 2).

Ces mêmes recoupements permettent d'associer certains châteaux à des membres importants de la cour comtale. Ceux-ci laissèrent parfois leur nom au château qu'ils avaient probablement construit. Ainsi en est-il de la Roche-Jagu, la Roche-Derrien, Castel-Auffret ou encore de Châtelaudren.

Le cas particulier de ce dernier doit être souligné. En effet, il s'agit d'un château éponyme qui, avant le milieu du XII^e siècle, avait déjà échappé aux descendants dudit Audren pour devenir la principale résidence comtale en Goëlo. Cet accaparement de Châtelaudren par les Eudonides conduit à s'interroger sur le lignage originel de ce château. Se serait-il établi en même temps que les Eudonides en Bretagne nord ou les y aurait-il précédés avant d'entrer finalement dans leur mouvance ? L'abandon de Châtelaudren par son lignage originel se serait-il produit à la faveur d'une alliance avec les Eudonides ? Illustrerait-il la volonté des comtes d'étendre leur emprise directe sur le territoire ? En ce cas, comment les descendants d'Audren, privés du berceau de leur lignage, s'adaptèrent-ils à cette réorganisation du pouvoir local ?

³ GUILLOTTEL, Hubert, « Le premier siècle du pouvoir ducal breton (944-1148) », *Actes du 103^e Congrès national des sociétés savantes, Nancy-Metz, 1978, Section de Philologie et d'histoire jusqu'en 1610*, Paris, 1979, p. 63-84 ; QUAGHEBEUR, Joëlle, « Alain Barbe-Torte ou le retour improbable d'un prince en sa terre », *Bulletin de l'Association Bretonne*, t. CXII, 2003, p. 143-168.

⁴ Sur ce processus de réorganisation territoriale, MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 186-210 ; *Id.*, « Le principat d'Étienne, Comte de Bretagne (fin XI^e-premier tiers du XII^e). Entre revendication dynastique et enracinement territorial en Bretagne septentrionale », communication au colloque « Autour de l'histoire du Moyen Âge en Côtes-d'Armor » organisé par le conseil général des Côtes-d'Armor, Guingamp-Dinan, 28-29 mai 2010 (Actes à paraître aux Presses universitaires de Rennes).

Ascendance et descendance d'Audren

Quoi qu'en disent les anciens chroniqueurs du Moyen Âge tardif⁵, la fondation supposée de Châtelaudren au V^e siècle par le roi Audren, réputé descendant et troisième successeur de Conan Mériadec, semble devoir être reléguée définitivement au rang de la légende. On peut cependant retenir que ces auteurs associent implicitement Châtelaudren à Guingamp et au Trégor, ce que paraissent confirmer les premiers textes relatifs à Châtelaudren (il en est de même pour le Goëlo en général, qui aux XI^e-XII^e siècles, semble un satellite du comté de Guingamp en émergence)⁶.

Le nom de Châtelaudren n'apparaît qu'au milieu du XII^e siècle sans être encore définitivement fixé, ce qui supposerait une fondation relativement récente. Ainsi en 1148, Henri, Eudonide de la troisième génération et comte « de Guingamp⁷ », confirmait tout ce que Eudes dit Pontius et son fils Tréhan avaient donné (Annexe 3) par le passé à Saint-Magloire de Léhon, près de Dinan⁸. Châtelaudren était alors désigné comme *Castellum Audroeni* mais dans un acte des années 1165-1175⁹, le même comte Henri recourt à la dénomination *Castellum Trehanni*. Ainsi en l'espace d'une génération, le « Chastel Audren » était devenu le « Chastel Tréhan ».

La trace du lignage d'Eudes Pontius se retrouve au XI^e siècle dans l'entourage des comtes de Rennes et des Eudonides. Un acte de 1062-1063 mentionne en effet un Pontius fils d'Audren (*Poncius filius Aldroni*) auprès de Berthe, veuve du duc Alain III : elle confirmait alors la donation de Plougasnou qu'elle avait faite à l'abbaye Saint-Georges de Rennes, quelques jours après la mort de son époux en

⁵ BOURGÈS, André-Yves, « Aux origines de Châtelaudren... », art. cit., p. 73.

⁶ MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, op. cit. p. 196.

⁷ Nous qualifions Henri de comte « de Guingamp » par commodité de langage afin de rendre notre démonstration plus accessible. S'il n'est pas douteux qu'Henri contrôla, par intermittence, Guingamp, il ne s'intitula jamais que « comte » ou « comte de Bretagne », conformément aux usages des Eudonides.

⁸ GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés de Bretagne*, 6 vol., Paris-Saint-Brieuc, Dumoulin/Guyon, 1855-1879, t. IV, chap. VII, n° 2 : « *Eapropter ego Henricus, comitis Stephani filius, quicquid Eudo Pontius et ejusdem filius Trihan Sancto Maglorio dederat meo tempore renovans et confirmans ne vel morte deleri posset aut vetustate litteris et memorie commendavi... Dedit ergo Eudo, Pontius cognomine, terram que est in exitu duarum portarum Castellum Audroeni et in circuitu a porta que est super stagnum ad aliam usque portamque respicit ad Sanctum Ninianum ; insuper addens tertiam partem decime de Ploagac et unam villam terre in Brihiat que vocatur Kerrien cum mediatore ejus. Postea idem Trihan addidit ecclesiam Sancte Marie de Lanlem cum omni oblacione et duas partes decime ipsius ville et decimum ferum ejusdem et suam decimam cum ecclesia insule que vocatur Brihiat ».*

⁹ HENRY, Cyprien, *Les actes des évêques bretons (début du XI^e siècle-milieu du XII^e siècle). Étude diplomatique et édition critique*, 3 vol., dactyl., thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe (dactylographié), 2010, t. I, p. 97 et t. III, p. 1209-1210, T15* : datation d'après l'âge approximatif des enfants du comte Henri et de la disparition de Guillaume évêque de Tréguier en 1175 au plus tard.

octobre 1040¹⁰. À cette occasion, Pontius apparaissait parmi les premiers témoins, entre le rang vicomtal et celui occupé par le fondateur éponyme de Châteaugiron.

En 1040, la donation originelle de Plougasnou à Saint-Georges de Rennes signalait la présence d'un certain Audren fils d'Holedrus, à la suite immédiate du comte Eudes, frère cadet du duc Alain III et fondateur des Eudonides¹¹. Une dizaine d'années plus tôt, du vivant d'Alain III, Audren fils d'Holedrus avait assisté à la donation par le duc du monastère Saint-Pierre de Marcheil dans le faubourg de Rennes, au profit, une fois encore, de l'abbaye Saint-Georges de Rennes¹². À cette époque, Alain III gouvernait la Bretagne avec son frère cadet le comte Eudes et leur mère Havoise de Normandie. Cette sorte de triumvirat était soutenue par l'abbaye Saint-Georges de Rennes, dont l'abbesse n'était autre que la sœur aînée d'Alain III et d'Eudes¹³.

Quant au père d'Audren, Holedrus, il est mentionné dans un acte apocryphe du *Cartulaire* de Redon supposé remonter à 804¹⁴. Cependant, certains éléments de ce faux pourraient être authentiques¹⁵ et révéler l'influence non-négligeable d'Holedrus auprès des comtes de Rennes dès la fin du X^e siècle, c'est-à-dire dans les décennies qui suivirent le départ des Scandinaves. Les sources ne nous permettent pas d'explorer davantage l'ascendance d'Holedrus mais la mention précoce de ce dernier suppose qu'il ne s'agissait probablement pas d'un *homo novus*. Nous reviendrons sur ce point après avoir tenté d'éclaircir la destinée du lignage après Eudes Pontius.

Selon la confirmation à Saint-Magloire de Léhon de 1148, Eudes Pontius eut un fils du nom de Tréhan¹⁶. Si le nom de Pontius est extrêmement rare, celui de Tréhan se rencontre périodiquement dans des actes relatifs tant au Goëlo¹⁷ qu'au

¹⁰ BOURGÈS, André-Yves, « Aux origines de Châtelaudren... », art. cit., p. 75 ; GUILLOTTEL, Hubert, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, 3 vol., dactyl., thèse pour le doctorat en droit, Université Paris II, 1973, n° 45, 56 ; HENRY, Cyprien, *Les actes des évêques...*, op. cit., t. III, p. 1216-1217, L2*.

¹¹ BOURGÈS, André-Yves, « Aux origines de Châtelaudren... », art. cit., p. 75-76

¹² GUILLOTTEL, Hubert, *Les actes des ducs de Bretagne...*, op. cit., n° 34.

¹³ Sur cet exercice « indivis » du pouvoir ducal sous les comtes de Rennes, cf. MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, op. cit., p. 44-45, 167 sq.

¹⁴ GUILLOTTEL, Hubert, *Les actes des ducs de Bretagne...*, op. cit., n° 1 ; *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon*, Rennes, Association des Amis des Archives historiques du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo, 1998, fol. 148-149.

¹⁵ Cela conduirait à proposer la date de 958-960, cf. GUILLOTTEL, Hubert, « Répertoire chronologique », dans *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon...*, op. cit., p. 77.

¹⁶ Cf. *supra*, note n° 8.

¹⁷ Tréhan de Plouha, GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés...*, op. cit., t. IV, chap. II, n° CCXX.

Penthièvre¹⁸ voire au Dolois¹⁹. Toutefois quelques mentions présentent des parallèles troublants avec le stock onomastique du lignage d’Holedrus.

Ainsi, le binôme Eudes – Tréhan, relevé entre Eudes Pontius et son fils, se retrouve-il en Penthièvre au milieu du XII^e siècle avec Tréhan de Saint-Aaron dit l’Abbé et son fils Eudes²⁰.

De même, la substitution du nom d’Eudes par celui de Pontius se retrouve un peu plus tard en Goëlo : au début du XIII^e siècle, Pontius de Goudelin était ainsi mentionné parmi les témoins de la donation du domaine de Lesmellec par Alveus de Goudelin²¹. Une douzaine d’années plus tard, Eudes et Alveus de Binic abandonnaient à l’abbaye de Beauport toute la dîme qu’ils possédaient héréditairement en Goudelin²². Il paraît raisonnable de penser qu’Eudes et Alveus de Binic n’étaient autres que Pontius et Alveus de Goudelin. Si tel est le cas, l’appartenance à une même zone géographique, le Goëlo, des biens et droits cédés par Eudes et Tréhan « de Châtelaudren », d’une part, Eudes et Alveus « de Binic-Goudelin », d’autre part, renforcerait l’hypothèse d’une parenté entre ces deux lignages.

Quant à la parenté des « Châtelaudren » avec le lignage de Saint-Aaron, le relatif éloignement géographique est loin de l’exclure d’office car nous connaissons à l’époque plusieurs lignages comparables disposant de biens des deux côtés de la baie de Saint-Brieuc voire plus dispersés encore²³. Les interventions d’Audren fils d’Holedrus pour Rennes et Plougasnou ainsi que les donations d’Eudes Pontius et de Tréhan à Saint-Magloire, près de Dinan, iraient dans le même sens. De plus, tous ces personnages évoluèrent pendant deux siècles dans la mouvance des comtes de Rennes et des Eudonides qui dominaient une large part de la Bretagne nord.

L’appartenance durable d’Holedrus et de ses descendants à l’entourage comtal ainsi que la substitution de ces derniers par les Eudonides à la tête de Châtelaudren ont conduit André-Yves Bourguès à supposer une alliance entre la branche cadette

¹⁸ Golvred fils de Tréhan et son frère Juhel (*Id.*, *ibid.*, t. IV, chap. V, n° II, IV) ; Gaultier fils de Tréhan Mab (*Id.*, *ibid.*, t. IV, chap. IV, n° I) ; Tréhan prêtre (*Id.*, *ibid.*, t. IV, chap. V, n° VII ; chap. VI, n° I) ; Tréhan d’Erquy dit le Fol (*Id.*, *ibid.*, t. III, chap. I, n° XCI, XCIX, CXX).

¹⁹ Tréhan fils de Brient, Arch. dép. Maine-et-Loire, H 3713 : *Livre blanc de Saint-Florent de Saumur*, fol. 75, 76, 77, 88 v°-89 ; *Cartulaire du Mont-Saint-Michel, fac-similé du manuscrit 210 de la Bibliothèque municipale d’Avranches*, Le Mont-Saint-Michel, Les Amis du Mont-Saint-Michel, 2005, fol. 44, 74. Tréhan de Saint-Broladre (HENRY, Cyprien, *Les actes des évêques...*, *op. cit.*, t. III, p. 1042, D29*). Tréhan (*Id.*, *ibid.*, t. III, p. 1044-1045, D33*). Hervé fils de Tréhan (*Id.*, *ibid.*, t. III, p. 982-983, A10*)

²⁰ GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés...*, *op. cit.*, t. III, chap. I, n° XXVII.

²¹ *Id.*, *ibid.*, t. IV, chap. II, n° IX, p. 51.

²² *Id.*, *ibid.*, t. V, chap. II, n° XLIII, p. 71.

²³ MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 249 sq.

des comtes de Rennes et le lignage originel de Châtelaudren. Nous voudrions revenir sur cette hypothèse datant de 1992 à la lumière de ce que nous avons cru percevoir depuis de la généalogie et de la stratégie matrimoniale des Eudonides.

Une alliance avec les Eudonides ?

André-Yves Bourgès a ainsi proposé, entre autres hypothèses séduisantes, qu'Havoise, la mère du comte Henri²⁴ (auteur de la confirmation de 1148), aurait été la fille de Tréhan, ce à quoi la chronologie ne s'oppose pas. De plus, Havoise avait effectivement des biens en Goëlo dont Henri aurait pu hériter et utiliser pour s'imposer dans cette région²⁵. Surtout, on ne peut qu'être troublé par les connexions perceptibles entre le patrimoine comtal et celui des descendants supposés d'Holedrus, notamment à Bréhat et Saint-Aaron.

Selon la confirmation de 1148, Eudes Pontius avait accordé à Saint-Magloire de Léhon des droits sur Châtelaudren, Plouagat et à Bréhat. Tréhan y avait principalement ajouté les églises de Lanleff et de Bréhat avec des parts de leurs dîmes. Or, à l'occasion de la fondation de Saint-Martin de Lamballe dans les années 1080, le comte Geoffroy Boterel I^{er}, alors chef des Eudonides et oncle du comte Henri, avait notamment abandonné la moitié de l'île de Bréhat ainsi qu'une tenure et une terre à Saint-Aaron²⁶ (Annexe 5).

²⁴ Il convient de bien distinguer, d'une part, Havoise de Normandie, épouse du duc de Bretagne et comte de Rennes Geoffroy I^{er}, mère du duc Alain III, du comte Eudes et de l'abbesse de Saint-Georges Adèle, et, d'autre part, Havoise « de Blois-Champagne », belle-fille du même comte Eudes, mère des comtes Geoffroy Boterel II « de Lamballe », Alain de Richmond et Henri « de Guingamp ».

²⁵ BOURGÈS, André-Yves, « Aux origines de Châtelaudren... », art. cit., p. 74-75

²⁶ GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés...*, op. cit., t. IV, chap. V, n° I, II. André-Yves Bourgès a relevé la revendication par Gorbred et Juhel fils de Tréhan de la terre de Carlan en Meslin que Geoffroy Boterel I^{er} avait également donnée à Saint-Martin de Lamballe (*Id.*, *ibid.*, t. IV, chap. V, n° IV, p. 304 ; BOURGÈS, André-Yves, « Aux origines de Châtelaudren... », art. cit., p. 74-75). Cependant, la relative fréquence du nom de Tréhan ainsi que l'absence de ceux de Gorbred ou de Juhel dans le stock onomastique des « Châtelaudren » nous incitent à ne pas voir en eux les fils et petits-fils d'Eudes Pontius comme le suppose André-Yves Bourgès. Par ailleurs, à lire précisément le texte, cette contestation nous semble reposer sur une usurpation de Geoffroy Boterel I^{er}, non sur la concurrence de droits héréditaires entre le comte et ces fils de Tréhan. Si ces derniers ne nous semblent pas descendre directement d'Eudes Pontius, ils pourraient être apparentés en revanche à Tréhan de Saint-Aaron dont les alliances s'étendaient peut-être jusqu'à Erquy où le nom de Juhel était porté dès la seconde moitié du XII^e siècle (*Id.*, *ibid.*, p. 75) et celui de Tréhan au XIII^e siècle (*cf. supra* note 18 sur Tréhan le Fol qui détenait également des droits sur Saint-Aaron).

Toutefois, quelle qu'ait été la dignité du lignage d'Holedrus, elle ne semble pas suffisante pour une alliance légitime avec les Eudonides. Issus de la dynastie ducale des comtes de Rennes, ces derniers étaient apparentés aux principales familles princières de l'ouest de l'Occident : Blois, Anjou, Normandie (Annexe 4). Ils avaient rang comtal, c'est-à-dire à l'époque, rang ducal, rang auquel Holedrus et ses descendants ne pouvaient prétendre, bien qu'appartenant très probablement à la noblesse.

Apparentés dès le premier tiers du XI^e siècle à toutes les familles comtales de Bretagne²⁷, les Eudonides cherchèrent de nouvelles alliances à l'extérieur du duché, afin de respecter autant que possible les empêchements canoniques. C'est ainsi qu'il ne nous paraît pas vraisemblable qu'Havoise, la mère du comte Henri, ait été la fille de Tréhan. Des sources concordantes bien que lacunaires nous incitent plutôt à voir en elle, une fille du comte de Blois Thibaud III²⁸. Si Havoise jouissait de droits en Goëlo, c'est donc qu'elle les tenait de son époux le comte Étienne qui à la fin du XI^e siècle réunit en sa main l'ensemble des terres eudonides, tant en Bretagne qu'outre-Manche.

Dès lors, comment expliquer le passage de Châtelaudren des descendants d'Holedrus aux Eudonides ?

Rappelons à nouveau que les lacunes des sources documentaires ne nous permettent guère de dépasser à ce sujet le stade de l'hypothèse. Nous relèverons toutefois que le comte Henri, quelques années après la confirmation de 1148, donna la nouvelle paroisse de Châtelaudren à Saint-Magloire de Léhon « pour le repos de l'âme du comte Robert et celles de ses ancêtres²⁹ ».

Ce comte Robert était un des nombreux fils légitimes du comte Eudes qui ne firent pas souche, contrairement à l'aîné Geoffroy Boterel I^{er}, fondateur de Lamballe, et au benjamin, Étienne, père du comte Henri. Robert, qui vivait dans la seconde moitié du XI^e siècle n'avait peut-être jamais connu son neveu, si ce n'est en bas âge, mais Henri pourrait avoir toutefois hérité d'une partie de ses biens. Afin de concentrer les terres autour des châteaux de Lamballe, Guingamp et Richmond en Yorkshire, les Eudonides pratiquèrent en effet à cette époque une forme de succession d'oncle à neveu dont les modalités exactes demeurent obscures faute de source³⁰. La donation du comte Henri en mémoire de son oncle pourrait ainsi indiquer qu'Henri tenait ses droits sur Châtelaudren du comte Robert.

²⁷ MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 52 sq.

²⁸ *Id.*, *ibid.*, p. 101-103.

²⁹ GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés...*, *op. cit.*, t. IV, chap. VII, n^o V.

³⁰ MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 172.

Si ce dernier semble n'avoir jamais contracté d'union légitime, conformément à la stratégie matrimoniale des Eudonides, il aurait pu prendre pour concubine une sœur de Tréhan fils de Pontius. Robert se serait là encore conformé aux usages familiaux comme le prouve son frère aîné Alain le Roux qui eut pour concubine Gunhilde, fille du roi Harold tué par Guillaume le Conquérant à la bataille d'Hastings³¹.

Les possessions du comte Robert sont demeurées inconnues mais ses rares mentions dans les actes de la pratique le font intervenir notamment auprès de Josselin de Dinan pour Saint-Pern³² et de Geoffroy Boterel I^{er} pour Lamballe³³. Or, Saint-Magloire de Léhon est justement situé au pied du château de Dinan (Annexe 5). De plus, des connexions entre Châtelaudren et Lamballe ont déjà été pressenties³⁴. Nous en ajouterons une nouvelle renforçant notre hypothèse : Tréhan de Saint-Aaron avait non seulement un fils du nom d'Eudes, ce qui rappelait le binôme onomastique caractéristique des « Châtelaudren », mais également un fils du nom de Robert³⁵, peut-être en mémoire du comte Robert dont seraient issus les Saint-Aaron. Les Binic-Goudelin, possessionnés en Goëlo, descendraient également d'Holedrus, par une autre branche non liée au comte Robert mais restant dans la mouvance des Eudonides.

Conclusion

Malgré leurs lacunes, les sources documentaires permettraient ainsi de suivre sur trois siècles la destinée d'un lignage noble de la Bretagne septentrionale. En l'espèce, le sort des « Châtelaudren » semble étroitement lié à celui des comtes de Rennes. Fidèles de ces derniers, Holedrus et son fils Audren avaient dû en recevoir des possessions sur le littoral nord mais il n'est pas impossible qu'ils se soient également appropriés des domaines ruinés par les scandinaves.

Lorsqu'au milieu du XI^e siècle, le titre ducal des comtes de Rennes échappa aux Eudonides au profit des comtes de Cornouaille³⁶, Audren et les siens se seraient naturellement recentrés en Trégor, Goëlo, Penthièvre, comme le firent certains

³¹ SHARPE, R., « King Harold's Daughter », *Haskins Society Journal*, n° XIX, 2008, p. 1-27. Cet article corrige ce que nous avons pu écrire sur Gunhilde dans *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 117, 172.

³² LA BORDERIE, Arthur de, *Fondation du prieuré de Saint-Pern, chartes inédites des XI^e et XII^e siècles*, Nantes, Forest et Grimaud, 1887, n° II.

³³ GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés...*, *op. cit.*, tome IV, chap. V, n° I.

³⁴ *Cf. supra.*

³⁵ GESLIN de BOURGOGNE, Jules-Henri et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés...*, *op. cit.*, t. III, chap. I, n° XXVII.

³⁶ MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 94-95.

lignages du Rennais hostiles à la dynastie de Cornouaille³⁷. De cette époque daterait l'érection de Châtelaudren³⁸.

Souhaitant intégrer cette place au maillage castral de leur principauté, les Eudonides auraient bientôt négocié ou imposé l'union naturelle du comte Robert avec une sœur de Tréhan, les autres descendants d'Holedrus se recentrant sur des possessions familiales plus modestes, notamment à Binic et Goudelin. De même, le comte Robert aurait transmis à sa descendance naturelle des possessions « mineures » en Penthièvre, réservant Châtelaudren à son neveu le comte Henri.

Stéphane MORIN
 Chercheur associé au CHD-IODE
 (UMR CNRS 6262)

RÉSUMÉ

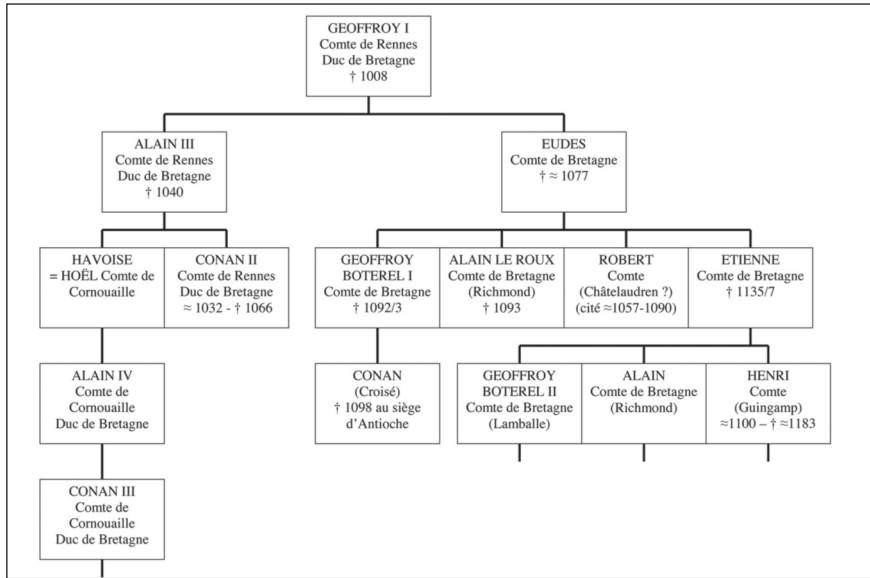
Si l'établissement au XI^e siècle des Comtes de Bretagne (ou Eudonides) en Bretagne septentrionale est désormais mieux connu, l'émergence des lignages à qui l'on attribue la fondation des principaux châteaux en Trégor, Goëlo, Penthièvre demeure problématique du fait de l'indigence des sources documentaires. Le cas de Châtelaudren suggère toutefois l'existence, dès le premier XI^e siècle, d'une élite « châtelaine » suivant les Eudonides du Rennais au nord de la Bretagne. Le lignage d'Audren semble alors à la tête d'un patrimoine s'étendant des deux côtés de la baie de Saint-Brieuc et parfois étrangement mêlé à celui des Eudonides. Ces derniers prirent peut-être le contrôle direct de Châtelaudren en contrepartie d'une alliance naturelle avec le lignage d'Audren dont l'influence était encore perceptible au XIII^e siècle.

³⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 248.

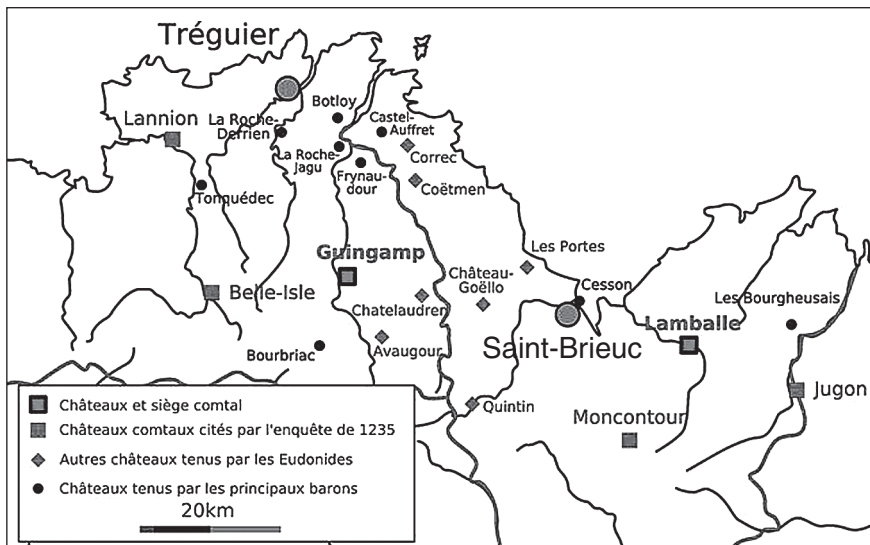
³⁸ Châtelaudren pourrait avoir été érigé à l'emplacement d'un ancien *castrum* dont les substructions auraient été encore visibles au XVIII^e siècle (PAPE, Louis, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, C. Klincksieck, 1978, p. 114). Démembrement probable de Plélo, Châtelaudren pourrait avoir supplanté, aux XI^e-XII^e siècles, une ancienne place-forte dont le manoir de Château-Goëlo (XVII^e siècle) conserverait la mémoire (MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 222). En ce sens, la présence d'un lieu-dit La Guerche en Plélo révélerait que cette paroisse avait conservé un intérêt stratégique peu avant l'arrivée des Eudonides (sur la question des guerches, BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes : habitat à motte et société chevaleresque (XI^e-XII^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 91-92). De même, l'onomastique verrait en Plélo un ancien *Plebs Goulo*, hypothétique centre de commandement du *pagus Velaviensis*, LE MOING, Jean-Yves, *Les noms de lieux bretons en Haute-Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 1990, p. 181 ; nous remercions André-Yves Bourguès de nous avoir fait connaître cette dernière hypothèse). La montée en puissance de Châtelaudren aux dépens de Plélo s'explique peut-être par la situation dominante de Châtelaudren sur le Leff et l'émergence, dans la principauté eudonide « originelle », des comtés de Guingamp et de Lamballe, MORIN, Stéphane, *Trégor, Goëlo, Penthièvre...*, *op. cit.*, p. 186-201, 222.

Annexes

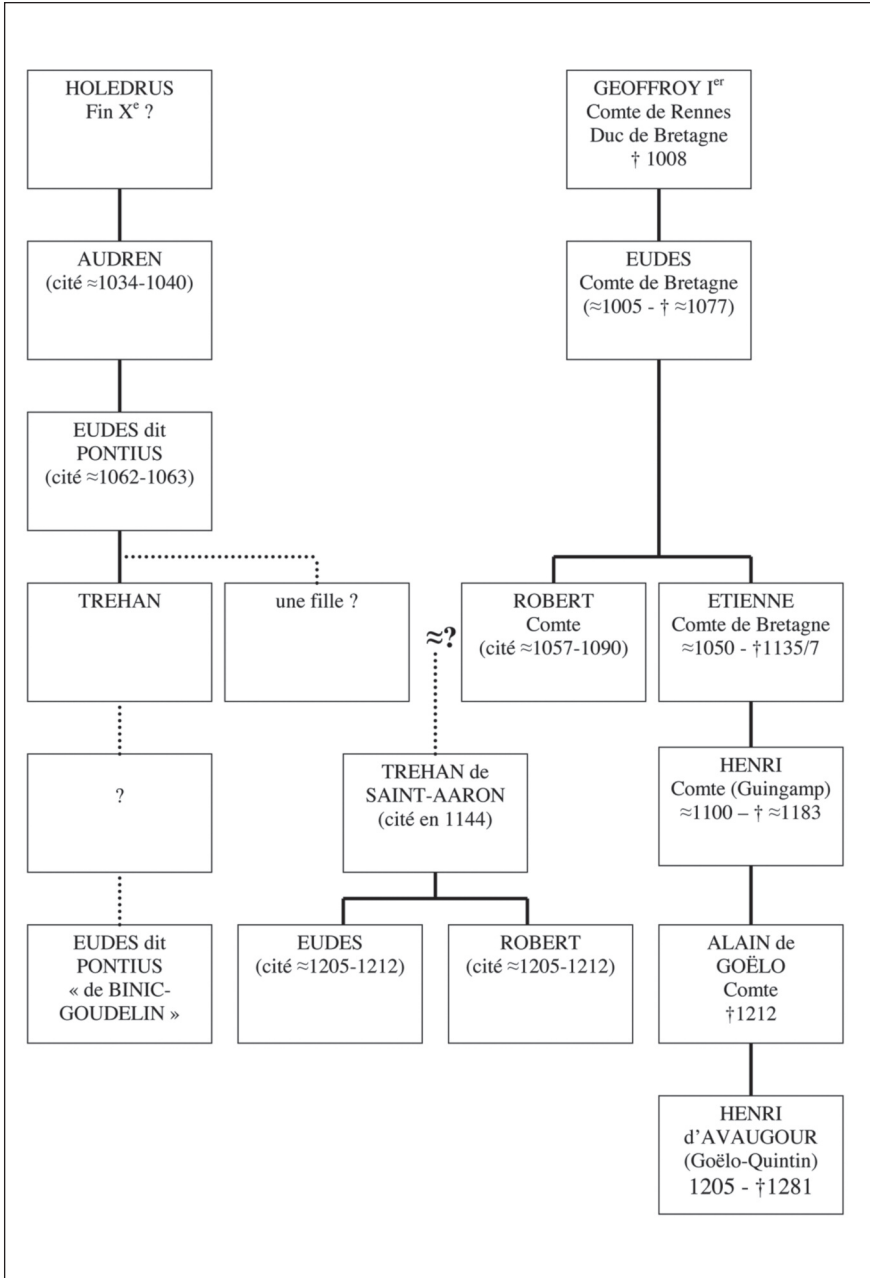
Annexe 1 – Généalogie simplifiée des Eudonides et des ducs de Bretagne du début du XI^e siècle au milieu du XII^e siècle



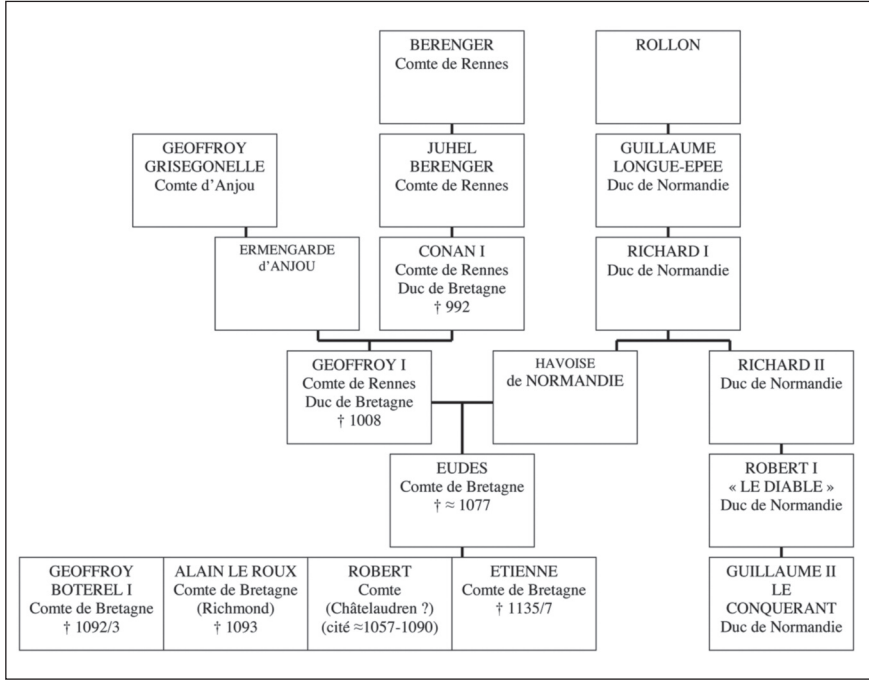
Annexe 2 – Principaux châteaux de la principauté eudonide d'après les sources documentaires



Annexe 3 – Généalogie et alliances hypothétiques des « Châtelaudren » avec les Eudonides



Annexe 4 – Ascendance des Eudonides



Annexe 5 – Localisation des différentes donations évoquées dans l'article

